

Origine & Histoire de FLAGEY ECHEZEAUX

Origine du nom

Flagey:

Vient de Flavius possesseur romain du territoire.

Echezeaux:

Es casa cabane, maison délabrée (peut-être ancêtre de cabotte)

Différents noms:

1131: Flagé

1191: Flageium

1220: Flaigé

1233: Flagé

1271: Flageium

1286: Flageium

1291: Flaigey

1317: Flagey

1436: Flaigey lès Nuis

1548: Flangey

An X (1802): Flagey lès Gilly

Un décret du 3 Mars 1886 autorise la modification de Flagey lès Gilly en **Flagey Echézeaux**.

Résumé Historique:

1131: Confirmation de la possession de Flagey et Vosne au chapitre de Saint Vivant (Ordre de Cluny), approuvé en 1188 par le Pape Clément III. Flagey devient une prévôté. Liberté aux habitants de basse et moyenne justice.

1333: Administration municipale:

Presque en même temps (1er janvier 1333), le duc Eudes IV gratifiait ses hommes de Flagey-les-Gilly, village dépendant de la châtelainie d'Argilly, et depuis longtemps converti en lieu de bourgeoisie, d'un échevinage qui les soustrayait à l'omnipotence du prévôt chargé de régir les villages de Vosne et de Vougeot, voisins de Flagey. Les habitants eurent le droit d'élire à la Saint-Jean-Baptiste, quatre échevins investis de l'administration et de la justice totale, sauf les cas de rapt, de viol et de meurtre. Le montant des amendes continua d'être perçu par le prévôt. Les échevins eurent la faculté de recevoir tous étrangers dans leur franchise en payant 5 sols d'entree. Celle des bourgeois difforains (étrangers) demeura dans les attributions du prévôt. Le Duc leur remit les corvées et réduisit le service de l'host (armée) à une journée. Pour prix de ces nouvelles franchises, Flagey paya la somme de 240 livres et éleva de 0 à 20 livres le droit de garde qu'il payait annuellement.

1406: Le Duc de Bourgogne confirme les privilèges des habitants de Flagey. L'acte, caché sous l'autel de l'église ayant disparu après le saccage du village par des soldats picards démobilisés de l'armée Philippe le Hardi.

1456: Le Duc Philippe le Bon après diverses plaintes des prévôtés environnantes confirment les droits des habitants.

1553: Les revenus de Flagey passent à Etienne Noblet membre de la chambre des comptes de Dijon.

1599: Bornage des finages de Vosne et de Flagey.

1609: Confirmation par Henri IV.

1610: Confirmation par Louis XIII.

1622: 3 Mai, Charles Bénigne de Thesut succède aux Sayve engagiste de Flagey. Il était prévu d'indemniser les habitants afin qu'ils abandonnent leurs de basse et moyenne justice. Il n'en fut rien.

1622: Juillet. Il s'en dessaisit au profit de Jean Baptiste Legoux de la Berchère.

1738: M. Joly de Bevy succède aux Legoux de la Berchère.

La révolution n'apporta pas de bouleversements dans le village. Abolition des privilèges mais impôts de la république.

1870: Flagey fut épargné par les combats qui se déroulèrent à Vosne, Nuits et Boncourt (ou se trouve la statue du général Cremer compagnon de Garibaldi). Ces engagements laissèrent 1500 Français et 900 Prussiens sur le terrain.

L'Eglise

Existante au XIV siècle sous le patronage de Marie. Elle fut dévastée en 1406 par des soudards Flamand démobilisés de l'armée du Duc de Bourgogne. Plainte fut enregistrée auprès de celui-ci.

Ne comportant que la partie du choeur actuelle, l'extension fut inaugurée en 1459 et bénie par l'évêque d'Autun Monseigneur Jean Rolin fils de Nicolas Rolin conseiller de Philippe le Bon, fondateur de l'hôtel Dieu de Beaune.

La dédicace de l'évènement se trouve à gauche de l'entrée.

Glossaire

Prévôté: Aire d'exercice de la justice.

Châtellenie: Château et ses terres.

Echevinage: Conseil municipal.

Bourgeoisie: Titre accordé à une cité avec des droits de justice.

Entrage: Taxe de séjour.

Difforains: N'appartenant pas au pays.

Host: Armée.

Finage: territoire.